



(à rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° DP 090032 25 A001

Déposé le : 28/02/2025

Sur un terrain sis : rue du Général De Gaulle et rue du Bosmont, DANJOUTIN

Objet : Nouvelle installation d'un dispositif supportant de la publicité

DESTINATAIRE

Monsieur Jocelyn MARIETTE

JCDECAUX FRANCE

27 quai Olida

67540 OSTWALD

Autorité compétente : Maire au nom de la commune

Affaire suivie par Stéphanie WALTER - Instructeur Enseignes et Affichage publicitaire

Objet : Déclaration préalable à l'installation d'un dispositif supportant de la publicité

Monsieur,

Vous avez déposé le 28 février 2025, à la mairie de Danjoutin, une Déclaration Préalable concernant l'installation de 3 dispositifs supportants de la publicité sur mobilier urbain situé aux adresses suivantes :

- 3 rue du Général de Gaulle, arrêt « Grottes »
- 24 rue du Bosmont, arrêt « Bosmont »
- 13 rue du Bosmont, arrêt « Varonne ».

Après examen, le projet présenté ne suscite pas d'observations particulières.

Je vous informe toutefois que la publicité supportée par le mobilier urbain doit être éteinte entre 1 heure et 6 heures du matin sauf durant les heures de fonctionnement des services de transport.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

À DANJOUTIN, Le 26/03/2025

Le Maire,

Emmanuel FORNET

